

FORMULAIRE DE PLAINTE OU DE DÉNONCIATION

POLITIQUE INSTITUTIONNELLE RELATIVE À L'EMPLOI ET À LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

ASPECT CONCERNÉ PAR LA PLAINTE OU LA DÉNONCIATION (se référer à la Politique)

Langue des communications

Langue de travail

Langue de l'enseignement

IDENTIFICATION (personne qui dépose la plainte ou la dénonciation)

Prénom et nom :

Numéro de téléphone pour vous contacter :

Adresse courriel pour vous rejoindre :

Membre de la population étudiante

Membre du personnel

Précisions :

IDENTIFICATION (personne, service ou département faisant l'objet de la plainte ou de la dénonciation)

Précisions :

EXPOSÉ DE LA PLAINTÉ OU DE LA DÉNONCIATION

SIGNATURES

Notez que le dépôt de cette plainte implique l'autorisation pleine et entière d'en divulguer le contenu et l'identité du ou de la signataire à la personne visée et à toute personne impliquée dans le traitement de la plainte.

Je peux affirmer qu'à ma connaissance tous ces faits sont exacts.

Signature :

Date :

Personne qui a reçu ce formulaire :

Date :

Instructions

1. Remplir le formulaire
2. Imprimer et signer le formulaire
3. Transmettre votre plainte à l'attention du secrétaire général par le courrier interne, par la poste ou par courrier électronique. Les coordonnées sont indiquées ci-dessous. Joindre une ou des pièces jointes, s'il y a lieu.

Pièce jointe :

1. Section réservée au secrétariat général

Date de réception de la plainte :

Délai maximal pour la communication à la personne plaignante ou dénonciatrice (20 jours ouvrables)

Date :

Numéro de dossier :

Date de transmission du dossier à la direction générale :

Délai maximal pour le traitement de la plainte ou de la dénonciation (20 jours ouvrables)

Date :

2. Section réservée à la direction générale

Décision concernant la plainte ou la dénonciation :

Fondée

Non-fondée

Irrecevable

Précisions :

Suites à donner, s'il y a lieu :

Communication de la décision au secrétariat général :

Date :

Par :

Signature de la directrice générale ou du directeur général :

3. Section réservée au secrétariat général

Date de la communication de la décision à la personne plaignante ou dénonciatrice :

Date de fermeture du dossier :